



Besoin de recherche dans le domaine du placement d'enfants en famille d'accueil en Suisse

**Analyse dans le cadre du projet *Enfants placés en famille d'accueil –
prochaine génération***

Une publication de la Fondation Palatin

Auteur(e)s:

Seraina Berner, Barbara Furrer, Karin Meierhofer et Nicolette Seiterle (PACH)
avec la collaboration d'Andreas Feurer et de Gabriele Rauser (INTEGRAS)

28 avril 2020

Citation :

PACH et INTEGRAS, *Besoin de recherche dans le domaine du placement d'enfants en famille
d'accueil en Suisse*, élaboré pour le compte de la Fondation Palatin, Bâle 2020



Management Summary

La présente analyse des besoins de recherche a été réalisée dans le cadre du projet *Enfants placés en famille d'accueil - prochaine génération*. Le projet a pour objectif d'améliorer à long terme les conditions dans lesquelles les enfants placés en famille d'accueil (ci-après dénommés « enfants placés ») grandissent en Suisse. L'analyse des besoins de recherche fournit au groupe de projet Recherche & développement des critères de décision ainsi que des recommandations pour des appels d'offre de recherches scientifiques nécessaires en Suisse. Elle présente de plus le contexte actuel, offre une vue d'ensemble de l'état de la recherche en Suisse et en Europe, définit le besoin de connaissances des professionnels et des personnes touchées et formule enfin des recommandations résultant de l'analyse.

Contexte

En ce qui concerne les *structures réglementaires*, on constate que l'on est confronté dans les cantons à diverses bases légales et à des pratiques hétérogènes, induites par les responsabilités cantonales dans la mise en oeuvre de l'OPEE. La présente étude donne un aperçu des diverses responsabilités et bases légales existantes. Elle montre que l'accompagnement et le conseil aux familles d'accueil sont hétérogènes et que les enfants placés ne bénéficient que rarement d'une personne de confiance. Elle montre également, en ce qui concerne le financement des liens nourriciers, que des disparités résultent des contributions cantonales de hauteur variable et du pouvoir de décision communal -et ce pour toutes les personnes touchées dans le domaine du placement d'enfants.

L'analyse du *Paysage de la recherche et de la formation* montre que ce sont surtout les hautes-écoles suisses et un petit nombre d'organismes privés qui explorent spécifiquement le domaine du placement d'enfants. Il n'existe pas de recherche en réseau systématique. La formation en travail social et sociopédagogie propose dans toutes les hautes-écoles spécialisées des cours pertinents pour le domaine du placement d'enfants, mais très peu de cours spécifiques. On a en revanche une offre conséquente de formations continues (CAS, DAS et MAS) dans le domaine spécialisé de l'aide aux enfants placés. Les familles d'accueil peuvent, elles aussi, bénéficier d'offres de formations et de formation continue organisées par les prestataires des Organismes de placement familial (OPF) -souvent en coopération avec les services cantonaux.

État de la recherche

L'analyse de l'état de la recherche indique que le travail de recherche dans le domaine du placement d'enfants s'est intensifié en Suisse ces 10-15 dernières années, alors que d'autres pays européens ont une longue tradition de recherche dans ce domaine thématique. En Suisse, c'est la dimension historique du domaine du placement d'enfants qui est particulièrement bien étudiée et analysée. La collecte de données nationales fiables (statistique nationale), mais aussi des études orientées sur la pratique relative à la mise en oeuvre des droits de participation des enfants placés font partie des lacunes de recherche majeures. D'autres grandes lacunes de la recherche portent sur les thèmes de la répartition des compétences et de la collaboration des divers acteurs impliqués, mais aussi sur l'analyse comparative du contenu des systèmes cantonaux divergents. La recherche relative à l'implication des familles d'origine, mais aussi aux ressources disponibles pour le conseil et l'accompagnement des parents nourriciers et à leurs conséquences est lacunaire également.



Besoin de connaissances

Les résultats relatifs au besoin de connaissances indiquent que les quatre points forts thématiques du projet revêtent une grande importance pour toutes les personnes interrogées - aussi bien professionnels que personnes touchées. Les thèmes mentionnés par les professionnels et les personnes touchées se recoupent en grande partie, mais on relève aussi des divergences intéressantes. On constate ainsi que les professionnels interrogés n'ont pas mentionné le thème « École et environnement social », qui est un thème important pour les personnes touchées.

Tous considèrent que la mise en oeuvre des droits de participation des enfants dans la pratique est particulièrement importante. Elle est importante et nécessaire aux yeux de tous, mais le transfert à la pratique reste souvent peu clair. Pour les professionnels, la personne de confiance selon l'OPEE -sa fonction et son utilité- est également sujette à controverse. Parmi les besoins de connaissances majeurs pour tous figurait aussi la question de savoir comment composer avec les nombreux acteurs impliqués tels que APMA, OPF, autorités de surveillance, etc. Enfants placés, familles d'accueil et familles biologiques souhaiteraient un conseil et un soutien de meilleure qualité, tandis que les professionnels sont préoccupés par la question du contenu d'un bon accompagnement.

Bilan

Les auteures parviennent à la conclusion qu'il serait pertinent que la recherche se consacre notamment aux thèmes suivants :

- Mise en oeuvre concrète des droits des enfants placés, en particulier de leurs droits de participation
- Éclairage des liens nourriciers sous la perspective des parents et de la fratrie d'origine ainsi que des enfants biologiques des parents nourriciers
- Interaction et répartition des compétences entre acteurs de la protection de l'enfant et de l'aide aux enfants placés, en particulier au regard du système fédéral et des disparités cantonales
- Étude des processus, outils et critères qui déterminent les indications et le matching
- Analyse des chances de formation et de l'environnement social favorable à un bon développement des enfants placés -y compris leurs répercussions sur les parcours de vie d'(anciens) enfants placés
- Analyse des discours actuels relatifs aux conceptions de la normalité en lien avec les modèles familiaux et les principes d'éducation
- Analyse de la diversité des liens nourriciers et des formes de familles d'accueil (par ex. familles d'accueil professionnelles, familles de jour, familles d'accueil apparentées, familles d'accueil en réseau, familles d'accueil monoparentales ou parents nourriciers de même sexe)
- Disponibilité des ressources nécessaires à toutes les formes de liens nourriciers
- Collecte de chiffres-clés nationaux et statistiques nationales dans le domaine du placement d'enfants